

TP REM (apprentissage) RNCP 38666

Qui sommes-nous ?

AZ Form'Action société de formations spécialisée dans le secteur du commerce et de la grande distribution.

A qui s'adresse cette formation ?

Toute personne désirant se professionnaliser dans ce domaine.

Prérequis : Aucun

Nombre de participants :

Minimum 2 Maxi 15

Taux réussite : 100%

Durée contrat : 13 Mois

Rythme formation : 75% en distanciel et 25% en présentiel.

Débouchés :

Responsable / animateur

Suite parcours possible :

CQP Manager Opérationnel en magasin

Tarifs : 8 500€ (Finançable Opco)

Évaluation : Présentation du dossier professionnel, entretien final avec jury et validation par jury

Méthodes mobilisés :

Formateur spécialisé dans le commerce, supports numériques, exercices pratiques

Documents délivrés :

TP de niveau 6, RNCP 38666 délivré par la DREETS

Accessibilité personnes en situation de handicap :

L'organisme AZ Form'Action doit être informé en amont de la formation de la présence d'un stagiaire en situation de handicap afin d'adapter la formation.

Objectif :

Dans le respect des réglementations en vigueur et de la stratégie commerciale de l'enseigne, le responsable d'établissement marchand pilote l'activité de l'établissement marchand afin de contribuer à la satisfaction et à la fidélisation du client et d'optimiser la rentabilité de l'établissement marchand.

Programme

Accueil des stagiaires

- Présentation de la formation et organisation pratique
- S'approprier le référentiel d'activités et de compétences
- Comprendre les exigences, critères, modalité et déroulement de la formation.

Cordonner et améliorer l'activité commerciale de l'établissement marchand BC1

- Gérer la chaîne d'approvisionnement de l'établissement marchand
- Piloter l'offre commerciale de l'établissement marchand
- Bâtir et développer l'expérience client

Contribuer aux orientations stratégiques de l'enseigne et optimiser la performance économique de l'établissement marchand BC2

- Contribuer aux orientations stratégiques de l'enseigne
- Etablir et présenter les prévisionnels de l'établissement marchand
- Analyser les performances de l'établissement marchand et définir les actions correctives

Manager les salariés de l'établissement marchand BC3

- Piloter les processus de recrutement et d'intégration des salariés de l'établissement marchand
- Optimiser la performance collective des équipes et la performance individuelle des salariés de l'établissement marchand
- Manager l'activité quotidienne de l'établissement marchand et favoriser la cohésion des équipes
- Mobiliser les équipes dans la gestion des projets de l'établissement marchand

Préparation au Titre Professionnel

- Accompagnement à la rédaction du Dossier Professionnel qui servira de base au jury lors de l'examen final
- Préparation de la mise en situation professionnelle finale

Lien inserjeunes : <https://www.inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion/accueil>

Un échec à l'examen du TP RNCP 38666 ne signifie pas un retour à la case départ. Le système de validation par blocs de compétences vous permet de capitaliser sur vos acquis et de vous concentrer sur les points à travailler pour obtenir votre certification.

Arrêté du 30 janvier 2024 portant création du titre professionnel de responsable d'établissement marchand : JO/BO : 04/02/2024.